

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Tunisie > Economie (Tunisie) > **Afrique: L’ALECA, dans sa version actuelle, c’est plus de contraintes que (...)**

Afrique: L’ALECA, dans sa version actuelle, c’est plus de contraintes que d’opportunités, selon le FTDES

Monday 22 October 2018, by Bilaterals.org (Date first published: 12 October 2018).

L’ALECA, dans sa version actuelle, c’est plus de contraintes que d’opportunités, selon le FTDES

“La Tunisie subit d’énormes pressions de la part de ses partenaires européens pour signer l’Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) avant la fin de l’année 2019, alors que celui-ci promet, dans sa version actuelle, c’est plus de contraintes que d’opportunités”.

C’est en tout cas l’avis du président du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), Massoud Romdhani, qui intervenait lors d’une Conférence internationale sur “L’accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) et le libre-échange en Méditerranée” organisée les 11 et 12 octobre 2018 à Tunis par le FTDES.

Romdhani plaide pour “une évaluation profonde et indépendante des anciens accords d’association et de partenariat avec l’Union européenne (Accord d’association de 1995, accord de libre-échange de 2008), pour en tirer les leçons et éviter de reproduire les mêmes erreurs ayant fragilisé le tissu économique et industriel et aggravé les disparités régionales”.

Selon lui, “l’accord de libre-échange de 2008 aurait coûté à la Tunisie 2,5% du PIB, en raison de la levée des restrictions douanières. Lequel coût a été supporté par les contribuables qui se sont vus imposés davantage”.

Romdhani estime qu’il y a aujourd’hui nécessité de clarifier, pour l’opinion publique, les contours de l’accord en question et d’expliquer ses éventuelles répercussions sur les différents secteurs, afin de pouvoir formuler une proposition tunisienne à même de défendre les intérêts nationaux.

Il ne s’agit pas “de rejeter cet accord mais de repenser la proposition tunisienne et réviser les conditions européennes, de manière à préserver les secteurs fragiles (agriculture...) et à aboutir à des accords équitables sur des questions clés comme celles de la mobilité des personnes, de la propriété intellectuelle ou du transfert technologique”.

Organisée par le FTDES, la conférence a également constitué une occasion de présenter les résultats d’une étude élaborée par le forum sur “Les perceptions de l’ALECA : étude des attentes et conséquences économiques et sociales en Tunisie”.

D’après Marco Jonville, du département d’études économiques du FTDES, “cette étude a fait ressortir des appréhensions, par rapport à la négociation de cet accord, dues entre autres à son aspect technique et au manque d’informations relatives à son contenu”.

Il en ressort aussi que “la ratification de l’ALECA engagerait l’avenir de la Tunisie pour les décennies à venir. En le signant, le gouvernement tunisien ferait le choix d’accroître la pression libérale sur l’économie du pays. C’est un vrai choix de modèle économique et même de modèle de société qui serait fait, risquant d’accentuer les inégalités sociales. La signature de cet accord doit se baser sur une vision stratégique pour le pays, puisque ce document lui-même est le résultat de visions stratégiques des pays européens n’ayant pas les mêmes intérêts économiques”.

Cette étude montre également que “la négociation de cet accord doit être faite dans la perspective non d’un simple accord commercial, mais d’une stratégie de développement. Celle-ci doit inclure le développement de partenariats scientifiques et technologiques, afin d’améliorer la qualité de l’économie tunisienne et répondre aux enjeux climatiques. La limitation des ressources en eau est en particulier un enjeu auquel la Tunisie doit faire face dès à présent. Loin de rassurer sur la prise en compte de ces tensions, l’ALECA fait craindre leur aggravation”.

“En négociant l’ALECA, le gouvernement tunisien doit aussi être conscient qu’il met en jeu la souveraineté de son pays. La souveraineté alimentaire, mais aussi sa souveraineté à légiférer, à choisir ses valeurs normatives et à assurer les droits de ses citoyens. Continuer dans la stratégie actuelle de diffusion minimale d’informations, si elle permettrait peut-être au gouvernement tunisien de ratifier plus facilement l’ALECA, n’est pas la bonne stratégie”, a-t-il considéré.

“De son côté, l’Union européenne, si elle est sincère et cherche réellement une “prospérité partagée”, doit accepter les conditions tunisiennes.

Au-delà des aspects menaçant la souveraineté tunisienne, qui ne devraient pas être inclus dans l’accord, comme le droit donné aux investisseurs étrangers de porter plainte contre l’Etat tunisien, l’UE devrait accepter les revendications tunisiennes essentielles : mobilité des personnes, protection des secteurs stratégiques (agriculture...), non ouverture des marchés publics...”, a encore soutenu, Jonville.

Bilaterals

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site ESSF et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.S.

Bilaterals.org

<http://bilaterals.org/?l-aleca-dans-sa-version-actuelle-c>